

## SPANC

Service Public d'Assainissement Non Collectif  
([spanc@sumene-artense.com](mailto:spanc@sumene-artense.com))

**EXAMEN PREALABLE DE LA CONCEPTION D'UNE  
INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLECTIF  
(Arrêté du 27 avril 2012)**

### DEMANDEUR

Nom, Prénom.....  
Adresse.....  
Code postal.....  
Tél..... Courriel :.....@.....

### PROJET

#### Localisation

Adresse du lieu de réalisation :.....

N° cadastre de la (ou des) parcelle(s) :.....Section : .....Commune.....

## Usage domestique de la construction

Occupation par :

- le propriétaire  un locataire  
 autre : .....

Nature de l'occupation :

- en résidence principale  en résidence secondaire

★ Important : au-delà d'une capacité supérieure à 20 EH une étude préalable est **obligatoire** (bureau d'étude).

## Usage à caractère industriel ou commercial de la construction

- |  |   |        |
|--|---|--------|
| <input type="checkbox"/> Atelier, préciser l'usage           | : | . EH : |
| <input type="checkbox"/> Bureau, nombre d'employés           | : | . EH : |
| <input type="checkbox"/> Camping, nombre d'emplacements      | : | . EH : |
| <input type="checkbox"/> Hôtel, nombre de lits               | : | . EH : |
| <input type="checkbox"/> Plaine de sport, nombre de places   | : | . EH : |
| <input type="checkbox"/> Restaurant, nombres de couverts     | : | . EH : |
| <input type="checkbox"/> Théâtre, salle de réception, cinéma | : | . EH : |
| <input type="checkbox"/> Usine, préciser l'usage             | : | . EH : |
| <input type="checkbox"/> Autre :                             | : | . EH : |

★ Important :

- préciser le nombre d'équivalent habitant.

- une étude préalable est **obligatoire** (bureau d'étude) quel que soit le nombre d'équivalent habitant.

## Caractéristique de la construction

➤ S'agit-il d'une :

- Construction faisant l'objet d'une demande de permis de construire
- Réalisation d'une installation d'assainissement sans demande de permis de construire
- Modification d'un projet suite à précédente conclusion négative du SPANC (*projet non conforme*)

Nombre de pièces principales (nombre de chambres + 2) : .....

Nombre de chambres.....

➤ Alimentation en eau potable :     adduction publique                       alimentation privée

➤ Existe-t-il une évacuation des eaux usées depuis le sous-sol ? (wc, machine à laver, ...) :

oui                       non

## Caractéristique du terrain

➤ Superficie totale de la parcelle : .....m<sup>2</sup>

Pente du terrain destiné à recevoir les ouvrages d'assainissement :

(Indiquer le sens de la pente sur le plan de masse)

plat     pente supérieure à 5 % ; valeur : .....%

➤ Nature du sol entre 0,50 m et 1 m de profondeur :

roche             sable             terre             argile             autre,

préciser : .....

➤ Présence d'un point d'eau (source, puits, etc...) ou d'un lieu de baignade à proximité de l'ouvrage :

oui                       non                       ne sait pas

(Indiquer son emplacement sur le plan de masse)

➤ Y-a-t-il des engorgements d'eau occasionnels de votre sol ?             oui                       non

➤ Destination des eaux pluviales :

- Réseau de surface (fossé, caniveau...)       Infiltration sur la parcelle  
 Rétention (cuve, mare...)                       Autre, préciser :.....

★ Important : le rejet des eaux pluviales vers le dispositif d'assainissement est **interdit** conformément à l'arrêté du 6 mai 1996

Caractéristique du dispositif d'assainissement

➔ Pré-traitement et traitement primaire

- Fosse toutes eaux : Capacité :.....m<sup>3</sup>  
Distance par rapport à l'habitation :.....m
- Préfiltre intégré à la fosse :  oui     non                      Sinon volume du préfiltre : .....litres
- Si la fosse se trouve à plus de 10 m de l'habitation, il est fortement recommandé d'intégrer un bac dégraisseur
- 500 l (toutes eaux ménagères)                       200 l (Seulement les eaux de cuisine)
- Ventilation haute en sortie de fosse (section 100 mm) avec extracteur :
- statique     éolienne
- Toilettes sèches :
- Dans ce cas, préciser :
- Le mode de collecte : .....
  - Le mode de traitement des eaux ménagères : .....
  - Le dimensionnement et l'implantation de la zone de compostage :  
.....
  - Le mode d'évacuation des matières : .....

 **Traitement secondaire**

➤ Votre sol est perméable et très sableux, vous envisagez :

Un lit d'épandage à faible profondeur      Surface :.....m<sup>2</sup>

➤ Votre sol est perméable, vous envisagez :

Des tranchées d'épandage

Longueur : .....m    soit ..... tranchées de ..... m    Profondeur :.....m    Largeur :.....m

Un filtre à sable vertical non drainé

Longueur :.....m      Largeur :.....m      Surface :.....m<sup>2</sup>      Profondeur :.....m

Un tertre d'infiltration non drainé

Surface à la base :.....m<sup>2</sup>      Surface au sommet :.....m<sup>2</sup>

➤ Votre sol est imperméable, vous envisagez :

Un filtre à sable vertical drainé

Longueur :.....m      Largeur :...m      Surface :.....m<sup>2</sup>      Profondeur :.....m

➤ La surface de votre parcelle est restreinte, vous envisagez :

Un filtre compact de type .....

Sortie basse       Sortie Haute

Modèle :.....      Capacité :..... EH

N° d'agrément par le Ministère de l'Environnement :.....

Phytoépuration

Type : .....

Fournisseur / Modèle:.....Surface de filtration : .....m<sup>2</sup>

Capacité :..... EH    N° d'agrément par le Ministère de l'Environnement :.....

Dans le cadre de la mise en place d'une phytoépuration, il est nécessaire de passer par un installateur agréé.


Une microstation de type

.....

Modèle :.....      Capacité :..... EH

N° d'agrément par le Ministère de l'Environnement :.....

Fosse d'accumulation Volume : ..... m3

 **Evacuation des eaux traitées**

➤ **Type d'exutoire des effluents traités :**

- Tranchée d'infiltration : longueur .....
- Fossé.....  Cours d'eau.....
- Réseau pluvial.....  Puits d'infiltration
- Parcelle d'un autre propriétaire : N° ..... appartenant à .....

★ Important : Pour tous rejets dans un réseau d'eaux pluviales, un fossé, ou sur une parcelle appartenant à un autre propriétaire, une autorisation de rejet préalable du gestionnaire/propriétaire est **obligatoire** (document disponible sur le site [sumene-artense.com](http://sumene-artense.com) ou dans les locaux de Sumène Artense communauté). Cette autorisation sera à joindre au présent formulaire.

➤ **Dispositifs annexes éventuels**

- Chasse automatique (chasse à auget, auget basculant) Volume de la bûchée : .....
- Pompe ou système de relevage (Préciser sa nature et sa position sur la filière) :

.....

### Concepteur du projet

- Le demandeur lui même
- Entreprise ou bureau d'étude : .....

### Installateur (si connu)

Nom : .....

.....

Adresse : .....

.....

Tél : .....

Portable : .....courriel : .....@.....

### Pièces à joindre impérativement au dossier :

- Plan de situation 1/2500°
- Plan de masse précisant :
  - La position du bâtiment
  - L'emplacement du dispositif d'assainissement
  - Le sens de la pente éventuelle
  - La position des différents points d'eau (puits, source, fossé, ruisseau ...)
  - L'évacuation des eaux pluviales
- L'autorisation de rejet d'effluents en cas de dispositif drainé
- Pour les filtres plantés : fournir l'étude préalable de mise en place
- Etude préalable pour toutes installations supérieures à 20 EH ou autres locaux autres qu'habitation
- Autorisation de rejet dans le cas d'un rejet au réseau d'eaux pluviales, dans un fossé ou sur une parcelle appartenant à un autre propriétaire

## Engagement du propriétaire

Le propriétaire certifie que les renseignements formulés dans le présent dossier sont exacts.

### **En outre, il s'engage :**

- à informer le SPANC de toute modification du projet (avant ou pendant les travaux),
- à n'engager les travaux qu'après avoir reçu l'avis de conformité du SPANC pour le dispositif,
- à informer le SPANC de la date du début des travaux selon les modalités du règlement de SPANC,
- à ne pas remblayer l'installation avant le contrôle de bonne exécution des travaux par le SPANC,
- à procéder à la réception des travaux avec l'installateur et à communiquer le procès-verbal au SPANC, (attestation sur l'honneur confirmant le respect des règles de l'art en cas de travaux par le propriétaire)
- à ne pas évacuer les eaux pluviales dans le dispositif d'assainissement,
- à assurer l'entretien régulier de son installation (vidanges notamment), conformément aux consignes du fabricant et à l'avis d'agrément publié au Journal Officiel pour chacune des filières,
- à s'acquitter de la redevance prévue par le règlement de service du SPANC (règlement disponible sur le site internet de Sumène Artense communauté).

Fait à ..... le .....

**Signature du propriétaire précédée de la mention « lu et approuvé »**